



29 mai 2017

MOBILITE ELECTRIQUE : CNR ET LA METROPOLE DE LYON AGISSENT POUR UNE MOBILITE URBAINE DURABLE

Le 26 avril dernier était inaugurée à Rillieux la Pape la 5^{ème} station de recharge rapide pour véhicule électrique développée par CNR sur l'agglomération lyonnaise. L'occasion de revenir sur les actions menées depuis bientôt 5 ans par la Métropole et CNR en faveur d'une mobilité plus verte, à la fois moins consommatrice et moins émettrice de CO2

Bien qu'une diminution significative de la pollution atmosphérique soit observée depuis 10 ans, 83% des grands lyonnais s'inquiètent de la qualité de l'air qu'ils respirent. La Métropole s'est donc engagée pour favoriser les modes de déplacement plus respectueux de l'environnement. Alliée à de nombreux partenaires, tels que CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) dans le domaine de l'énergie, des transports, et de l'habitat, la collectivité a fixé un objectif : diminuer de 20 % les émissions de polluants d'ici à 2020.

Des actions concrètes menées conjointement

Mise en service d'infrastructures de recharge rapide pour véhicules électriques

Dans le cadre du déploiement de son « corridor électrique » du lac Léman à la Méditerranée, CNR a installé cinq stations de recharge rapide sur le territoire de la Métropole : au Port de Lyon CNR, à Ecully, à Givors, à Confluence et à Rillieux-la-Pape.

Equipées jusqu'à 3 bornes de recharge rapide avec 3 types de connecteurs (2 connecteurs pour la borne du Port de Lyon), ces stations permettent de recharger tout type de véhicule électrique acceptant la charge rapide, en moins de 30 minutes, pour un coût forfaitaire de 5€. Elles disposent également d'un emplacement plus large permettant un accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

L'électricité fournie est garantie d'origine 100% renouvelable. Ces infrastructures participent à une nouvelle mobilité électrique durable, œuvrant pour le développement des énergies renouvelables et la transition énergétique : En 2016, les 4 stations en service de CNR ont permis d'éviter l'émission de plus de 5 tonnes de CO2.

Inscrit dans l'un des 9 engagements pris par CNR en 2015 en faveur de la Transition énergétique et d'une mobilité alternative, le corridor électrique de CNR a été reconnu de dimension nationale en 2015 par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Fourniture en énergie verte du réseau d'autopartage BLUELY

Le service d'autopartage de véhicules électriques Bluely met à disposition du public une borne de recharge sur chacune des 100 stations réparties sur Lyon, Villeurbanne et 9 communes de l'agglomération.

CNR apporte une recharge du véhicule avec une électricité ni nucléaire ni carbonée sur l'ensemble des stations du réseau Bluely, afin d'être dans une vraie logique de mobilité électrique durable, respectueuse de l'environnement. D'origine 100% renouvelable, cette électricité est issue de la production de CNR sur le fleuve Rhône. Lorsque l'utilisateur recharge son véhicule, CNR produit et injecte sur le réseau la même quantité d'électricité consommée. La traçabilité de l'énergie fournie par CNR est certifiée par un organisme européen indépendant depuis 2002.

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon - Régis Guillet : 04 26 99 37 52/ rguillet@grandlyon.com / www.grandlyon.com/presse

CNR- Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 /06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



Pilotage intelligent de la recharge des véhicules de la Métropole

Outre l'alimentation en énergie renouvelable des bornes de recharge des véhicules de la flotte de la Métropole, CNR apporte un service de supervision et de pilotage des bornes installées à l'Hôtel de Métropole.

Ce service, développé depuis 2013, permet d'optimiser à chaque instant la recharge des véhicules électriques en fonction du coût de l'énergie disponible et des besoins des usagers des véhicules. Cette gestion intelligente favorise une mobilité électrique durable, en limitant la consommation en électricité aux heures de pointe et en favorisant, in fine, l'intégration des énergies renouvelables sur le réseau électrique.

A propos de CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône, de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage avec ses parties prenantes de la valeur créée localement. Depuis plus de 10 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit avec les territoires.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire de référence est le groupe Engie.

Le corridor électrique CNR

- 27 stations de recharge rapide, équipées pour la plupart de 2 bornes,
- Recharge à 80% en moins de 30 minutes
- Bornes fournies par MAEC (groupe CAHORS)
- Parcours client de la borne fourni en français, anglais, allemand et italien
- Prix forfaitaire de la recharge : 5€
- Moyens de paiement : carte prépayée rechargeable (KiWhi Pass), solutions de paiement proposés par FreshMile (prépaiement, Paypal...) et carte bancaire par Serveur Vocal Interactif de l'opérateur Orange.

Bilan au 1er avril 2017

- 3 346 charges réalisées depuis le 1er janvier 2016 soit 46 600 kWh délivrés
- 310 000 km parcourus
- 54 tonnes d'émission de CO2 évitée (hypothèse : 150 Wh/km)

A propos du Grand Lyon

Depuis janvier 2015, la Métropole de Lyon est compétente en matière de création, d'entretien et d'exploitation d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques. **La Métropole de Lyon a accompagné CNR et les communes dans la recherche d'emplacement et pour l'implantation de 4 nouvelles stations de recharge rapide pour les véhicules électriques :**

Givors mise en service mi 2015,

Écully le Pérollier mise en service en janvier 2016,

Lyon la Confluence mise en service en mars 2017,

Rillieux la Pape mise en service en mars 2017.

Ces stations complètent la première station de CNR située en entrée du port de Lyon Édouard Herriot.

En complément de cette infrastructure déployée par CNR, l'équipement du territoire est d'environ 250 points de charge : 100 bornes Bluely sur Lyon, Villeurbanne + 9 communes de la première couronne (Bron, Caluire, Champagne, Écully, Oullins, Sainte Foy, Tassin, Vaulx en Velin et Vénissieux), 80 bornes dans les Parkings souterrains (LPA et autres stationneurs) sur Lyon, Villeurbanne et Oullins, 70 bornes autres : principalement grandes surfaces, concessionnaires automobiles, garages.

La couverture estimée pour l'ensemble du territoire métropolitain, sur le domaine public, sera de 900 points de charge normale accessibles au public à l'horizon 2020.

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon - Régis Guillet : 04 26 99 37 52/ rguillet@grandlyon.com / www.grandlyon.com/presse **cnr.tm.fr**

CNR- Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 /06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel